

n° 112 de décembre 2021

NOTRE FÉDÉRATION

BULLETIN de la FSU Cantal

Directeur de la publication : C. Nely

N°ISSN 1625-5240 N° CPPAPN 1017 S 07645

7, place de la Paix 15102 AURILLAC Cedex — Tél / Fax : 04-71-64-00-17

e-mail: fsu15@fsu.fr

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSE LE
09/12/2021

Ne lâchons rien !



La Crise (sanitaire, économique, politique...) a non seulement mis en pleine lumière, le rôle majeur et irremplaçable du Service Public mais aussi un inventaire de ses ruines. L'état de mort clinique dans lequel se trouve le Service Public ne doit rien au hasard. Il est la victime d'un processus de destruction conduit par les politiques libérales successives, dont le but est d'affaiblir toujours plus le rôle de l'Etat. Le Service Public doit tenir bon malgré tout !

La campagne pour les prochaines élections présidentielle et législatives a commencé à battre sur fond de propagande identitaire développant des thèses racistes et révisionnistes. A qui sera le mieux disant sur ces thèmes fascisants... La Macronie au pouvoir qui s'en est donnée à cœur joie pour fragiliser, morceler, diviser la société, feint d'être la seule alternative politique crédible.

Les derniers de cordée n'ont pas oublié pour autant ! Les plus fragiles, les plus vulnérables se souviennent de la diatribe présidentielle leur enjoignant de traverser la rue pour trouver du boulot sur le trottoir d'en face ! C'est pourtant si simple d'être moins pauvre ! A croire que tous ces faignants le font exprès...

Le sort du Service public ne fait pas le buzz. Pire, celui de ses fidèles serviteurs fonctionnaires nourrit tous les fantasmes des pourfendeurs des dépenses publiques et de la charge de l'Etat.

Pourtant il est plus que jamais temps de s'engager pour rendre possible une société solidaire, juste et ambitieuse !

Le Service Public pour toutes et tous, organisé partout par l'Etat et rendu par des agents sous statut, est la seule garantie d'émancipation, d'égalité des chances, d'élévation collective du niveau de réflexion et de connaissance.

Nous, fonctionnaires ne le savons que trop ! Notre travail est le plus souvent empêché par le laxisme de notre hiérarchie qui aggrave fortement nos conditions d'exercice déjà très dégradées. Le manque de moyens, le sous recrutement, la disparition de la formation continue, des salaires de misère complètement décrochés...

Tout cela se conjugue à l'isolement des équipes, obligées de parer constamment dans l'urgence pour éviter le pire.

Dans le 1er degré, les non remplacements devenus légion sont autant de prétextes de la DSDEN pour empêcher les représentants syndicaux de siéger, aux syndiqué.e.s de participer au congrès de leur syndicat et /ou de leur fédération syndicale, pour entraver le droit syndical de se rendre à une réunion d'information syndicale sur le temps de travail comme le prévoit pourtant la loi. La continuité pédagogique a bon dos ! Elle n'est pourtant plus assurée quand un.e collègue, en arrêt de maladie, est obligé.e de laisser sa classe du jour au lendemain, sans être remplacé.e. Que dire, du manque de professeurs sur postes de la maternelle au Bac ! Les élèves sont privés de cours pendant 3 semaines, 2 mois, 1 an !

Il est temps de mettre le paquet sur l'intérêt général : c'est un investissement d'avenir !

Au risque de troubler certains repas de fête en famille, entre ami.es, ne nous interdisons pas d'en parler même succinctement... entre la poire et le fromage. C'est quand même pas compliqué d'être plus convaincants et bien meilleurs que les animateurs (journalistes) qui polluent les ondes de leurs pseudo-analyses.

Que le Père Noël ne vous oublie pas ! Excellentes fêtes de fin d'année !

Lionel Maury, secrétaire départemental

Sommaire: Page 1 : édit
Page 2 : congrès fédéral

Page 3 : Protection Sociale Complémentaire
Page 4 : SRIAS

10^{ème}

Congrès départemental de la FSU 15

CONGRES NATIONAL

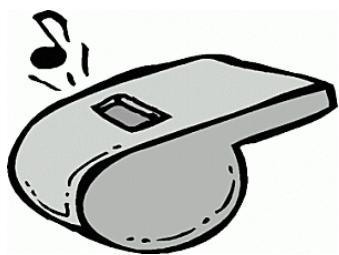
Le congrès départemental s'est tenu le 3 décembre dernier, bâtiment de l'Horloge à Aurillac. Le congrès est un moment fort de la vie fédérale. Il a lieu tous les 3 ans pour permettre à tous les syndiqué-es d'échanger et de débattre autour de 4 thèmes pour affiner les mandats qui seront adoptés lors du Congrès national de Metz. L'ensemble des textes travaillés et adoptés en congrès fixent le cahier des charges des revendications et de l'action syndicale de notre fédération pour les 3 ans à venir.

Nous avons aussi abordé le fonctionnement de notre section départementale. Le CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental) composé de syndiqué-es issu-es de l'ensemble des syndicats nationaux, permet d'organiser et d'articuler l'orientation de notre section départementale en cours de mandat, entre 2 congrès, selon l'actualité locale et nationale.

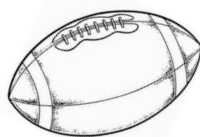
Nous avons aussi élaboré et voté 2 motions:

1) une motion interne au fonctionnement de la FSU pour nous interroger sur la pertinence de l'échelon CFR calqué sur le périmètre de notre région AURA. Nous constatons l'éloignement du lieu de réunion (Lyon), pour les départements les plus enclavés. Ce qui limite fortement la participation des représentants des Sections départementales. La SD15 émet le souhait de rétablir un mini-CFR correspondant au contour des anciennes régions pour favoriser les rencontres, échanges et actions. Des délégué-es seraient mandaté-es pour le représenter au CFR AURA.

2) une motion pour dénoncer l'empêchement de l'exercice de nos droits syndicaux pour participer aux réunions internes à la FSU (CDFD, Congrès, stages fédéraux), aux syndicats nationaux la composant (réunion de bureau, stages syndicaux), pour se rendre aux réunions d'informations syndicales (RIS) organisées durant le temps de travail. Les représentant-es de la FSU dans les différentes instances (CAPD, CTSD, CDEN, CHSCT, CTA) et groupes de travail, ne peuvent assurer leur mandat dans de bonnes conditions. Iels ne sont pas ou partiellement remplacé-es dans leur classe et ont comme seule garantie de pouvoir le faire que s'ils sont convoqué-es durant un jour de permanence syndicale pour celles et ceux qui sont déchargé-es. Nous dénonçons d'une part les conséquences néfastes de la Loi de transformation de la Fonction Publique sur le paritarisme et d'autre part l'entrave de la hiérarchie à l'exercice des droits syndicaux.



Merci
à notre camarade Didier Bertrand,
professeur d'EPS, engagé dans l'action
du SNEP et trésorier de la FSU15
pendant de longues années.
Nous lui souhaitons une longue retraite !



PSC - 15^E BRUT/MOIS

Protection Sociale Complémentaire

Cadeau... Empoisonné ?

La Section Départementale FSU est intervenue à la réunion d'information syndicale du SNUipp-FSU le mercredi 8 décembre à l'Espace Héлитas pour présenter la prise en charge partielle de la complémentaire par l'employeur public pour les fonctionnaires d'Etat.

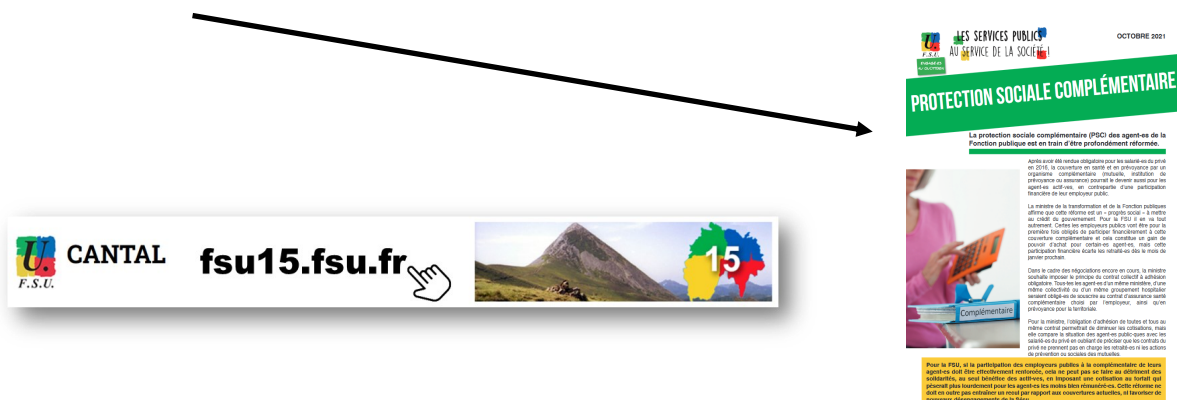
Le diaporama va prochainement être mis en ligne sur le site de la section : → fsu15.fsu.fr ; le lien sera envoyé par mail aux syndiqués. Contactez nous (permanence du jeudi) si vous ne l'avez pas reçu.

Cette prise en charge va intervenir à partir du 1er janvier 2022 si vous avez rempli le formulaire avant le 3 décembre.

Même si c'est un petit gain de pouvoir d'achat pour les agent-es, il ne faut pas être dupes de ce qui nous attend. Certes, la prise en charge future de l'employeur (50% pour la santé et 20% pour la prévoyance) pourra représenter un mieux par rapport à la situation actuelle de 100% à la charge de l'assuré, il n'empêche, nous allons sans doute nous retrouver avec des « paniers de soins » au moins-disant. De plus, comme cela a été constaté pour le privé (obligation d'adhésion à une mutuelle financée par l'employeur depuis 2016), ce ne sera pas sans conséquence sur les tarifs, la fragilisation des mutuelles au profit des assureurs privés, le désengagement de la Sécurité Sociale, etc. Pour aller plus loin, la FSU a édité en octobre un 4 pages sur la question :

<https://fsu.fr/4-pages-fsu-special-protection-sociale-complementaire/>

Emeric Burnouf



Résultats du vote d'orientation pour la SD 15

syndicats	inscrits	votants	Bl/nuls	exprim	UA	EE	Emanc	URIS	FU	exprim	Rapport d'activité				Fenêtre 1			Fenêtre 2		
											POUR	Contre	Abst	NPPV	exprim	A	B	exprim	A	B
EPA															0			0		
SNASUB	1									0					0			0		
SNCS															0			0		
SNEP	19	10	0	10	10	0	0	0	0	10	9	0	1	0	9	1	8	9	8	1
SNES	71	10	0	10	8	1	0	0	1	10	8	1	1	0	10	9	1	10	6	4
SNETAP	33	7	0	7	5	0	0	1	1	7	4	0	3	0	14	1	13	14	9	5
SNICS	2														0			0		
SNNUASFP	0														0			0		
SNPESPJJ	3														0			0		
SNPI-SUI	0														0			0		
SNUEP	2	0	0	0						0					0			0		
SNUIPP-FSU	182	51	3	48	17	29	1	1	0	47	42	0	5	0	43	24	19	44	24	20
SNUTEFI	2	0		0						0					0			0		
SNUTER	37	1	0	1	1					1	1				1		1	1	1	
Total	352	79	3	76	41	30	1	2	2	75	64	1	10	0	77	35	42	78	48	30

Action Sociale, la FSU vous informe

La section FSU du Cantal a constaté que l'action sociale avait besoin d'être développée et soutenue auprès des agent·es dans le département.

Dans l'Education Nationale, mais également dans les autres ministères, nous sommes trop peu nombreux·ses à faire valoir nos droits. L'action sociale s'adresse aussi bien aux actifs·ves qu'aux retraités·es.

L'action sociale peut être ministérielle et/ou interministérielle.

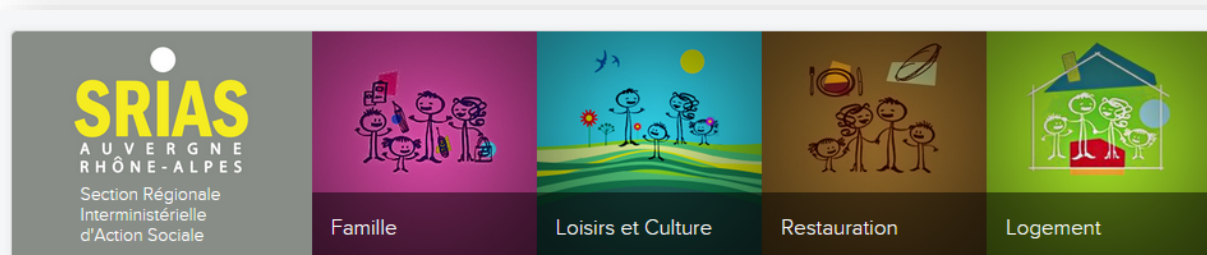
Pour la région AURA, il existe une Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) qui est présidée par un militant de la FSU, Blaise Paillard. C'est par lui que transitent les informations que nous relayons via le site internet de la section départementale ou par mail.

La SRIAS propose des prestations dans 4 domaines :

- ♦ La famille
- ♦ Les loisirs et la culture
- ♦ La restauration
- ♦ Le logement

N'hésitez pas à visiter le site de la SRIAS pour connaître toutes les prestations dans le détail :

<https://www.srias-auvergnerrhonealpes.fr/>



La FSU édite un guide de l'action sociale interministérielle que vous pouvez retrouver sur le site national :

<https://fsu.fr/guide-des-prestations-interministerielles-d-action-sociale/>

Il est également consultable sur place à la Section Départementale. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter les jeudis ou les vendredis (de préférence)

Julien Barbet et Emeric Burnouf

